

**APPEL DE CANDIDATURES  
CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2  
Centre Urbanisation Culture Société (UCS)**

**DATE : 1<sup>er</sup> février 2019**

**THÈME : Participation sociale et enjeux citoyens**

La vitalité des collectivités repose dans une large mesure sur la participation sociale des individus qui la composent. La participation sociale peut être définie de manière restreinte comme la capacité des individus à interagir avec autrui, à prendre des décisions affectant la communauté ou l'organisation à laquelle ils appartiennent, capacité aussi à décider, à faire des choix, etc. Elle renvoie aussi, dans un sens très large, aux notions de gouvernance, à la démocratie participative et à la citoyenneté. La participation sociale est donc au cœur de nombreux enjeux sociétaux contemporains aussi divers que l'environnement, l'action culturelle, la mobilité dans l'espace urbain, la démocratisation du savoir, les questions autochtones, etc. Elle soulève des questions de fond en regard des politiques publiques et plus encore dans les décisions affectant spécifiquement certains groupes de la population (personnes âgées, enfants, nouveaux arrivants, autochtones, etc.) notamment dans les domaines du développement et de l'aménagement des espaces urbains (enjeux de sécurité, notions de risque, d'équité, etc.), dans la gestion des ressources (économiques, culturelles, etc.) et de l'environnement (prise en compte des changements climatiques, équité environnementale, action publique). Cette thématique de la participation sociale et des enjeux citoyens s'inscrit d'emblée dans la programmation scientifique du Centre Urbanisation Culture Société (2015-2020) car elle traverse les trois grands champs d'expertise que sont les dynamiques urbaines et régionales, la culture et enfin le lien social, la population et les âges de la vie. Le caractère stratégique et structurant de cette thématique tient d'ailleurs au fait qu'elle permettra à la titulaire de cette Chaire de recherche du Canada de tisser des liens avec d'autres équipes du Centre UCS tout en se démarquant par une programmation scientifique originale et novatrice.

**Chaire de recherche du Canada**

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 265 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir certains des chercheurs et chercheuses les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé et des sciences humaines. Ils et elles aident les Canadiens et Canadiennes à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. De plus, les titulaires de chaires forment la prochaine génération de personnel hautement qualifié grâce à la supervision d'étudiants et d'étudiantes, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheurs et chercheuses.

Pour plus de renseignements sur le Programme des Chaires de recherche du Canada :  
[http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise\\_en\\_candidature-fra.aspx](http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx)

### **Exigences et habiletés particulières**

- être une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- avoir démontré qu'il ou qu'elle a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'elle est ou qu'il est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et étudiantes et futurs chercheurs et chercheuses;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité.

### **Admissibilité des candidats et candidates**

Seuls les candidates et candidats actuellement en poste à l'INRS au centre Urbanisation Culture Société, sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.

### **Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion**

L'INRS reconnaît le caractère essentiel de l'apport des femmes, des autochtones, des personnes qui font partie des minorités visibles ou ethniques et des personnes handicapées (groupes désignés) dans le cadre de la poursuite de sa mission. Il est conscient que ces groupes de personnes sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination en matière, entre autres, de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement.

L'INRS est également sensible à l'importance d'accepter la diversité parmi sa communauté, diversité en matière de race, de couleur, de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigrant, de statut d'autochtone, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'âge. Il se fixe des objectifs clairs pour favoriser l'équité à toute personne en se basant sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, tant en ce qui a trait au recrutement qu'aux nominations dans le cadre des chaires de recherche du Canada et aux activités étroitement associées à la mission de l'INRS. L'objectif de l'INRS est de maintenir une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection de candidatures pour une chaire de recherche du Canada.

L'INRS invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées (groupes désignés) à soumettre leur candidature. De plus, l'INRS s'est engagé à atteindre des cibles en matière d'équité en lien avec les groupes désignés d'ici décembre 2019. Ce principe devrait guider l'analyse des candidatures soumises.

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 s'adressent à des chercheurs et chercheuses ayant obtenu leur diplôme le plus avancé il y a au plus 10 ans. Toutefois, la carrière d'un chercheur ou d'une chercheuse peut comporter des interruptions de carrière ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir un impact sur sa productivité. L'INRS en est bien conscient et est très sensible à cet aspect. Ainsi, à la condition de joindre une justification, l'INRS invite entre autres, les professeures et les professeurs qui, au moment de la mise en candidature, ont dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales qui auraient pu avoir des répercussions sur son dossier de réalisations. Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière en recherche du candidat ou de la candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille (section 7 du *curriculum vitae*).

### Comment postuler ?

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir par courriel au plus tard le 4 mars 2019, 17 h :

Le document à soumettre comprend :

- un *curriculum vitae* incluant la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant;
- un résumé du programme de recherche (3 ½ pages) qui comportera les éléments suivants :
  - 1) Une démonstration de l'adéquation du curriculum vitae aux exigences du programme en insistant sur l'importance des réalisations pertinentes (maximum 1 page);
  - 2) Les objectifs du programme de recherche proposé, les hypothèses fortes, la contribution potentielle à la connaissance et à la formation, de même que la pertinence sociétale des travaux et leur insertion dans le programme scientifique de l'INRS;
  - 3) Les approches et les orientations méthodologiques des recherches proposées, leur caractère novateur et la qualité de l'environnement de recherche où elles se dérouleront;
  - 4) Les bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature (maximum ½ page). Il importe ici que la personne démontre comment ses activités passées ont eu un effet structurant au sein de l'INRS et comment une chaire de niveau 2 permettrait une accélération de cet effet. Nous entendons par effet structurant une démonstration de la création d'équipes de personnes et de professeurs ou professeures qui ont des activités groupées, une animation scientifique structurée, des partenariats originaux, la création d'un milieu attractif pour des étudiants, des étudiantes et des stagiaires, etc. Il faut établir clairement la capacité de la candidate ou du candidat à accélérer cet effet structurant déjà bien démontré dans son dossier.

Le document peut être téléchargé en utilisant ce lien :

[http://www.inrs.ca/sites/default/files/inrs/recherche\\_developpement/Chaires\\_Groupes\\_Reseaux/Appel\\_Candidatures\\_Chaires\\_CRC\\_INRS\\_Participation\\_Sociale\\_Enjeux\\_Citoyens.pdf](http://www.inrs.ca/sites/default/files/inrs/recherche_developpement/Chaires_Groupes_Reseaux/Appel_Candidatures_Chaires_CRC_INRS_Participation_Sociale_Enjeux_Citoyens.pdf)

La candidature sera sélectionnée tel que décrit dans la *Directive relative aux chaires de recherche du Canada* de l'INRS.

Veuillez transmettre le tout à l'attention de :  
Madame Josée Charest, directrice du service à la recherche et à la valorisation  
Institut national de la recherche scientifique  
490, rue de la Couronne  
Québec (Québec) G1K 9A9  
josee.charest@inrs.ca